

Sciences Humaines et Sociales Mention Histoire, Histoire de l'art et Archéologie

RNCP10638 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	LICENCE — Licence
Code(s) NSF	126b
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Toulouse Jean Jaurès

<http://www.univ-tlse2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplômé peut exercer les activités ou fonctions suivantes :

- Rassembler et analyser la documentation historique, iconographique ou archéologique disponible.
- Produire une synthèse critique à partir d'informations politiques, sociales, culturelles.
- Analyser et interpréter les résultats dans une perspective d'explication théorique.
- Recueillir les données et les traiter à l'aide d'outils scientifiques et informatiques.
- Participer à des chantiers de fouille.
- Gérer et traiter des documents d'archive.
- Participer à l'organisation d'expositions, de parcours de visite dans les musées et les sites.
- Concevoir des documents d'accompagnement de visites.

Participer à la rédaction d'ouvrages d'art portant sur de vastes domaines (architecture, peinture, sculpture, arts décoratifs, objets archéologiques...) et couvrant la Préhistoire et les périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le diplômé présente un profil pluridisciplinaire.

- Il est apte à se repérer dans la chronologie et la géographie du patrimoine.
- Il maîtrise les grands courants historiographiques et épistémologiques
- Il maîtrise et manie les concepts, à l'écrit comme à l'oral, et les méthodes propres aux Sciences Humaines.
- Il est capable d'analyser et de questionner un sujet, puis de développer une réflexion critique et construite.
- Il est capable d'autonomie dans le travail personnel et de participer à un travail collectif.
- Il maîtrise les outils informatiques appropriés (C2i) et l'accès aux ressources documentaires, notamment celles liées aux nouvelles technologies de l'information.
- Il a une bonne maîtrise, écrite et orale, de la langue française, et d'au minimum une langue étrangère.
- Il maîtrise des savoirs faire acquis au cours de sorties de terrain, de stages recommandés et de chantiers de fouilles.
- Il a une bonne connaissance des institutions administratives, scolaires, culturelles, patrimoniales et du tourisme (du public et du privé), qu'elles soient locales, nationales et internationales.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Patrimoine ; Conservation ; Edition ; Médiation culturelle ; Documentation et bibliothèque ; Enseignement
Fonctions publiques d'Etat, européenne ou territoriale ; Presse, communication, journalisme

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Enseignant ; conservateur ; bibliothécaire ; journaliste ; guide touristique ; rédacteur et attaché dans les emplois liés à la culture dans la fonction publique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants chercheurs et professionnels, conformément au décret n° 2202-590 du 24/04/2002

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10638/>